BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 822

69 – RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE LYON

Ventes et cessions

109 982 371 RCS Lyon.
EXPERT-FLOW.AI.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Administration : Président : Sté par actions simplifiée BSG Holding.
Capital : 1000.00 EUR.
Adresse : 12, Rue De la Part Dieu, 69003 Lyon.
Origine du fonds : Etablissement principal acquis par apport au montant évalué à 30000 EUR.
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : La conception, le développement, l'édition, l'exploitation, la commercialisation, la maintenance et la mise à disposition de logiciels, applications, plateformes numériques et solutions informatiques, notamment en mode SaaS (Software as a Service), destinés à l'automatisation, la sécurisation, l'optimisation et la gestion des processus d'expertise judiciaire, administrative ou technique. Le développement, l'entraînement, l'intégration et l'exploitation de technologies d'intelligence artificielle, d'apprentissage automatique (machine learning), de traitement automatique du langage naturel (NLP), de reconnaissance et transcription de la parole, d'analyse de données, d'aide à la rédaction, d'assistance décisionnelle et plus généralement de tous systèmes algorithmiques appliqués aux métiers de la justice, de l'expertise et des professions réglementées. La collecte, le traitement, l'analyse, la structuration, l'hébergement, la sécurisation, la conservation et la valorisation de données, sous toutes formes, dans le respect des réglementations applicables. La fourniture de prestations de conseil, d'audit, d'accompagnement stratégique, organisationnel, technique ou opérationnel dans les domaines de la transformation numérique, de l'intelligence artificielle, des systèmes d'information, de l'expertise judiciaire et des activités connexes. La conception, l'organisation et la dispense de formations, actions de sensibilisation, conférences, séminaires, ateliers, publications et contenus pédagogiques, à destination notamment des experts judiciaires, médecins experts, psychiatres, psychologues, techniciens experts, magistrats, auxiliaires de justice, administrations et organismes publics ou privés. La réalisation de travaux de recherche, de développement, d'innovation et d'expérimentation dans les domaines de l'intelligence artificielle, de la santé numérique, de la justice numérique, des technologies de traitement de l'information et des sciences cognitives, ainsi que l'exploitation, la protection, la concession, l'acquisition et la valorisation de tous droits de propriété intellectuelle s'y rapportant. L'acquisition, la création, la cession, la concession, l'exploitation ou la prise de participation dans toutes sociétés, entreprises, brevets, marques, licences, procédés, fonds de commerce ou actifs en lien direct ou indirect avec l'objet social. Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou

immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement ou la réalisation..
Adresse : 12, Rue De la Part Dieu, 69003 Lyon.
Précédent propriétaire : 942 973 447 RCS Lyon. **BSG HOLDING.**
Date de commencement d'activité : 1er septembre 2026.
Publication légale : LYONPEOPLE.com *du* 2 octobre 2026.
Déclarations de créances : Greffe du Tribunal des Activités Economiques de Lyon.
Commentaires : Acte sous seing privé en date du 01/09/2026 enregistré au Service de l'Enregistrement de LYON le 25/09/2026, Dossier 2026 00042414. Référence : 6904P61 2026 A 04338. Adresse de l'ancien propriétaire : 12 Rue de la Part Dieu 69003 LYON. Adresse du nouveau propriétaire : 12 Rue de la Part Dieu 69003 LYON. Les déclarations de créance seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..

